CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14250** **VALABLE JUSQU'AU** **16/11/2027**

ÉDITÉ LE 02/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/11/1992

Forme juridique : EURL
DEPUIS LE 02/12/1992

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 389 282 567

Siret : 389 282 567 00038

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5418271

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 491101B1247000/001296423/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 491101B1247000/001296423/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ENT GENERALE CONSTRUCTION DE L AUBANCE

Sigle : EGCA

9 RUE DES GUERIVAUX
CHEMELLIER
49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

Téléphone : 02 41 45 54 11 **Fax :**

Portable : 06 12 52 70 72

Responsabilité légale :
MALINGE LUC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Site Internet : http://www.egcaconstruction.fr

E-mail : travaux@egcaconstruction.fr

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 774 215 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	22	23/09/2026
2121	Ravalement en maçonnerie		23/09/2026
2171	Taille et pose de pierre		23/09/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 02/10/2026 09:22

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025